

COMMISSION « TOURISME ET CULTURE »

Samedi 17 janvier 2009

Présents : Mmes Michèle Guillou, Florence Millet, Laurence Redon, Sylvie Bensadoun. Gilbert Salat

Excusés : Mmes Dominique Faure et Marianne Millet – M. Pierre Fournet

Les Amis de Bugeat: le Président des Amis de Bugeat a donné son accord pour étendre le projet au canton de Sornac et pour une maîtrise d'ouvrage commune aux deux offices de tourisme. Le coût du projet suite à cette extension serait de 20 000 euros. Une aide de 5 à 10% suivant les co-financements obtenus sera proposée.

Proposition de M. Gandois: il est fait part d'un courrier de M. Gandois, auteur de contes, originaire de Bugeat, adressé au Président de la Communauté de Communes.

Ce courrier suggère la mise en place d'une animation autour des contes et légendes à l'échelle de la Communauté de Communes. Cette action porterait à la fois sur une collecte de contes et sur l'organisation de soirées « contes » dans les communes.

Il est proposé d'organiser lors d'un prochain séjour de M. Gandois sur le Plateau une rencontre avec les associations des Aînés du Pays Vert et du club des Mille Sources pour juger de la possible implication de chacun sur ce projet.

Site des Cars: au vu du faible nombre de présents, il est décidé de contacter chacun des membres de la commission pour recueillir un ensemble d'avis, afin de choisir un projet pour le prochain conseil communautaire de la fin du mois de janvier.

Concernant les visites, il est décidé de contacter les guides présents l'an dernier (avec si possible une limite à deux ans) et d'étudier les nouvelles candidatures.

Le point de vente pourrait mettre en avant les produits de « Solidarité Millevaches ».

Exposition sur les tourbières à Chavanac: en attente d'un positionnement de la commune par rapport au local.

Fête des Sources : le thème retenu est l'usage domestique de l'eau et notamment la transition entre les usages anciens (puits, lavoir...) et actuels.

L'association Voilco serait prête à mettre en place dès l'été prochain un point de location de canoës. Les frais de fonctionnement (salaire d'un employé...) seraient couverts par les recettes de location. Les frais d'investissement (canoës, matériel annexe, communication) sont évalués à 10 800 euros qui seraient financés à hauteur de 2 800 euros par le Conseil Général, 1 700 euros par l'Association, et 7 300 euros entre le Parc et la Communauté.

Il est proposé d'attendre la position du PNR par rapport à ce projet, et d'apporter une aide complémentaire à celle de ce dernier avec un plafond de 4 000 euros (avec obligation de louer pendant trois ans et d'organiser des sorties encadrées régulièrement en été).

Baignade: accord du bureau pour la prise en charge de la formation des maîtres nageurs.

Station de Sport de pleine nature : le courrier envoyé par la Communauté au Président du Conseil Général souhaitant connaître la possibilité pour l'Espace Mille Source d'animer cette station n'a pas encore reçu de réponse. Le Conseil Général et le Parc Naturel devraient au cours du mois de février rencontrer les Communautés de Communes d'Ussel-Meymac, Eygurande et de Bugeat-Sornac pour suggérer l'engagement d'une étude.

Course d'orientation : M. Marchegay, responsable technique du comité départemental, est venu présenter ce sport et les modalités de déroulement d'un parcours.

Deux parcours permanents déjà identifiés pourraient être créés sur le secteur. Le Bois de Chaleix à Bugeat a fait l'objet d'un travail de cartographie. Sous réserve de l'accord de la commune, du mobilier pourrait être installé.

Pour la forêt de Mirambel à Saint-Rémy, il s'agit d'une création complète (cartographie, mobilier...). La commune serait d'accord pour confier cet aménagement à la Communauté de Communes.

Le coût estimatif transmis par le comité départemental est de 2000 € H.T. à Bugeat et de 5 770 € à Saint-Rémy.

Course d'Orientation: les prochains championnats de France des Clubs seront organisés le week-end du 8 mai sur le secteur de Bugeat-Chamberet-Treignac. Sollicitée par l'association organisatrice, « Corrèze Course d'Orientation », la commission proposera la somme de 2 000 euros (budget total de 80 000 euros).